



Municipalité
d'East Broughton

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée, Ginette Vachon Directrice générale et Greffière-trésorière, qu'il y aura séance ORDINAIRE du Conseil municipal le 9 octobre 2023 à 19h30 au 600, 10^e avenue sud, East Broughton.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

DÉROGATION DM-2023-04 de M. Jason Leclerc et Mme Alexandra Gosselin

Demande de dérogation au règlement de zonage N0 97-027, concernant la hauteur des murs d'un garage isolé à 3.66m plutôt que les 3m règlementaires.

Identification des sites concernés :

Garage de M. Jason Leclerc et de Mme Alexandra Gosselin situé au 184, 13^e rue Ouest à East Broughton

TOUT intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à East Broughton ce 31^e jour d'août 2023

Ginette Vachon

Ginette Vachon, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Ginette Vachon, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'East Broughton certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 31^e jour d'août 2023 entre 12h00 et 18h00.

Je, soussigné, résidant à East Broughton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31^e jour d'août 2023.

Ginette Vachon

Ginette Vachon, directrice générale et greffière-trésorière